

Département
de
Vaucluse

VILLE D'ORANGE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 13 décembre 2024

Arrondissement
d'AVIGNON

N° 990

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le 13 décembre à 9 heures 10, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de la ville d'ORANGE, sous la Présidence de Joëlle EICKMAYER, Vice-présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres : Étaient présents :

- En exercice : 17
- Présents : 10
- Votants : 15

Mesdames Joëlle EICKMAYER, Marcelle ARSAC, Catherine GASPA, Chantal GRABNER, Christiane JOUFFRE, Aubierge POULAIN, Eliane DELOY, Michel COMMUNAL
Messieurs Christian COSTE, Armand BEGUELIN.

Étaient absents excusés :

Refus de vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

Monsieur le Maire-Président, Yann BOMPARD

Messieurs Xavier MARQUOT, Jonathan ARGENSON,
Olivier CALAY-ROCHE et Alain DURAND

Mesdames Marie-Paule ZIMMERMANN et Françoise NICOLAÏ.

Certifié exécutoire par le
Président,
Compte tenu de la réception en
Préfecture le :
Et de la Publication le :

Pouvoirs :

M. MARQUOT donne pouvoir à Mme EICKMAYER
M. ARGENSON donne pouvoir à Mme GASPA
Mme ZIMMERMANN donne pouvoir à Mme ARSAC
M. CALAY-ROCHE donne pouvoir à M. COSTE
M. DURAND donne pouvoir à M. BEGUELIN



Délibération autorisant la candidature du CCAS à l'appel à projet
« Médiation numérique 2025 »
lancé par le Département de Vaucluse

LA SEANCE SE POURSUIT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de services au public 2024-2029 et de la feuille de route France Numérique Ensemble Vaucluse, le Conseil départemental de Vaucluse lancé son 1^{er} appel à projets « Médiation Numérique » - Faciliter l'autonomie numérique des Vauclusiens – Ateliers de médiation numérique.

Le CCAS compte dans ses effectifs une conseillère numérique et souhaiterait donc proposer sa candidature pour répondre aux objectifs fixés dans cet appel à projets :

- Soutenir des actions d'accompagnement de publics en difficultés avec le numérique afin de contribuer à leur autonomie dans l'usage quotidien des technologies, services et médias numériques, développer leur culture numérique et favoriser leur capacité critique vis-à-vis de l'outil numérique. Cet accompagnement sera réalisé sous forme d'ateliers collectifs et se concentrera essentiellement sur des compétences numériques de bases et sur des thématiques prioritaires.
- Ces accompagnements seront gratuits.

Le Département apportera son soutien sous la forme d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 80% au total sur le projet (frais de personnels, communication, déplacements, documentation...). La subvention sera plafonnée à 15 000 € et sera modulée en fonction du projet présenté par le porteur vis-à-vis des attentes de l'appel à projets.

En contrepartie du soutien du Conseil départemental de Vaucluse, le CCAS s'engagerait à :

- A s'adresser à tout public éprouvant des difficultés importantes avec le numérique par manque de maîtrise des outils numériques et des usages numériques essentiels en dehors de l'accès aux droits sociaux
- Proposer un parcours socle permettant l'acquisition des compétences numériques de base en fonction du niveau de compétences et de la motivation du public ciblé : les bases de l'ordinateur, tablette, smartphone/connexion et recherche sur Internet / création boîte mail... ;
- Proposer l'acquisition d'une autonomie numérique sur des usages essentiels : gestion des mails / identité numérique (France connect) / gestion des mots de passe / stockage de documents / sécurité numérique / achat en ligne / navigation sur Internet... ;
- Proposer des ateliers sur une thématique spécifique à enjeux définie pour cet appel à projets sur la santé (identification d'un professionnel de santé, prise de rdv en ligne.
- Contribuer à la structuration du réseau de médiation numérique : échanges de pratiques et d'expériences, participation à des évènements.

Après avoir entendu les explications du rapporteur et en avoir délibéré,

le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président ou la Vice-présidente ou le cas échéant le Vice-président délégué à déposer la candidature du CCAS à l'appel à projets « Médiation numérique 2025 » du Département de Vaucluse tel que présentée ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président ou la Vice-présidente ou le cas échéant le Vice-président délégué à signer et à exécuter les différents documents, conventions et leurs annexes relatifs à cet appel à candidatures.

Suivent les signatures pour copie conforme,

La secrétaire de séance
Chantal GRABNER



Suivent les signatures pour copie conforme,
Pour le Président,
La Vice-présidente du CCAS,
Joëlle EICKMAYER,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024



ID : 084-268400744-20241213-D990-DE